

toute transaction douteuse qui pourraient nous causer du discrédit à l'étranger et arrêter ainsi le courant qui amène du capital au Canada, ne pourraient qu'avoir un effet désastreux sur le commerce en général et mettre un frein à notre prospérité. Il ne faut pas oublier que notre pays n'est pas le seul à chercher du capital, que d'autres peuvent offrir autant d'avantages, et une fois que le courant a pris une autre direction il peut s'écouler un long espace de temps avant qu'il ne reprenne ses canaux primitifs.

L'argent a été très en demande au Canada durant l'année, tandis qu'à Londres et à New-York, les taux sont restés bas jusqu'au mois de septembre. Comme le commerce est actif pratiquement dans le monde entier et que, autant que nous pouvons en juger, il en sera ainsi pendant quelque temps, l'argent n'est pas si facile à obtenir.

L'augmentation du coût de la vie est partout un sujet de discussion et les commissions d'enquête en cherchent actuellement la cause. Je parle de ce sujet à cause de ses effets sur les revenus nets de la banque; nous devons augmenter le taux des dépenses de temps en temps parce que nous devons élever les salaires d'une manière raisonnable et en proportion avec les services rendus. Les causes de cette augmentation du coût de la vie sont nombreuses et difficiles à déterminer, mais je crois que le pourcentage de la population employée à la production des choses nécessaires à la vie n'augmente pas en proportion de celle des gens salariés.

J'ai remarqué, en différents temps, dans certains journaux, des paragraphes tendant à faire croire que les banques de cette contrée ne fournissent pas aux cultivateurs l'aide financière à laquelle ils ont droit. De pareilles insinuations sont erronées. Il y a au Canada quelque 2,500 succursales de banque, dont la grande partie sont situées dans des villes et villages supportés par la population agricole des environs, et la plus grande partie des affaires nous viennent de cette classe. Quant à cette banque, je puis dire que nos prêts aux cultivateurs et aux petits négociants se chiffrent à plusieurs millions.

J'ai fait allusion aux mauvaises conditions du reste du commerce. Durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1912, les importations pour la consommation au Canada ont atteint la valeur de \$521,000,000, et les exportations de produits domestiques ont été de \$290,000,000, montrant une balance contre le pays, de \$231,000,000, sans contredire une très grosse somme. Dans les cinq mois terminés le 31 août dernier, l'excédent des importations sur les exportations domestiques a été de \$130,700,000, soit une proportion même plus grande que pour l'année précédente. La différence entre les importations et les exportations ne sera pas aplanie de sitôt; elle ne le sera pas, certes, avant que nos industries manufacturières se soient développées à un point que le marché domestique puisse s'approvisionner assez bien à même la contrée, non plus avant que la grande demande des marchandises étrangères, provenant de la construction des travaux permanents, chemins de fer, etc., soit satisfaite dans les fabriques domestiques. En attendant, la différence est comblée par des prêts étrangers, par des placements de capital au Canada venant de la Grande-Bretagne, et par l'argent apporté ici par les immigrants. Il importe, par conséquent, d'autant plus de se protéger contre des circonstances défavorables tendant à amoindrir la confiance des prêteurs anglais et étrangers sur les valeurs canadiennes.

La révision tardive de l'Acte des banques sera bientôt soumise au Parlement. Le présent acte a été développé avec la croissance du pays. Il a bien servi ses fins, et j'ai confiance que sous la direction du financier capable et expérimenté qui occupe maintenant la position de ministre des finances, on n'entreprendra pas à la légère des changements trop radicaux.

Personne ne sent plus fortement que moi la nécessité de conserver les profits de la Banque, de sorte que, lorsque les mauvaises années viendront, comme cela doit nécessairement arriver, il ne soit pas question de soustraction de dividende. En même temps, dans les périodes de prospérité, je crois que les actionnaires devraient jouir d'une mesure de cette prospérité. La politique de vos directeurs, à mon avis, devrait être de maintenir les dividendes à 10%, et de faire les distributions dans les bonnes années, au moyen de boni selon que les recettes de la Banque le permettront; dans les mauvaises années, si elles venaient jamais, de retenir les boni et de donner franchement aux actionnaires les raisons qui vous feraient agir ainsi. L'ordonnance de l'actif de façon à faire face à un resserrement des valeurs est, j'en suis convaincu, plus dans vos intérêts que d'étaler sous vos yeux des profits anormaux. La stabilité des affaires et la continuité des recettes devraient être notre but.

Je ne puis terminer sans vous parler de la perte que la Banque vient de subir par la mort subite et inattendue de Sir Edward Clouston, notre vice-président. Toute sa vie a été consacrée au service de la Banque. Entré tout jeune à la Banque, il y a près d'un demi-siècle, et faisant preuve, dès le début, d'une grande habileté, il s'éleva graduellement jusqu'aux plus

hautes positions. Sous sa direction pendant nombre d'années comme gerant-général, jusqu'à sa retraite pour cause de mauvaise santé, la banque continua de se maintenir dans sa position prépondérante et de jouir d'une grande prospérité. Dans plus d'une occasion, son expérience et ses connaissances de la banque furent mises à contribution non seulement par ses confrères d'autres institutions, mais par ceux qui avaient charge de légiférer sur les affaires de banque. Sa mort est une perte pour moi-même j'ai été associé avec lui durant nombre d'années pendant lesquelles j'ai appris à connaître non seulement ses talents mais le grand charme de ses relations d'amitié.

Le Président propose alors, secondé par M. E.-B. Greenshields—que le rapport des directeurs—tel que lu—soit adopté et imprimé pour être distribué aux actionnaires. Adopté à l'unanimité.

Le Président, M. R.-B. Angus, proposa, secondé par M. E.-B. Greenshields—que le Règlement No 3 des Actionnaires soit amendé comme suit: en remplaçant le mot "douze" dans la troisième ligne du règlement, tel qu'imprime, par le mot "quatorze".

Le président expliqua que cet amendement était à l'effet de nommer deux autres membres au conseil de direction de la Banque.

Le Règlement No 9 des Actionnaires fut aussi amendé en remplaçant le mot "trente-cinq" par le mot "quarante-cinq".

M. Angus expliqua que la chose était devenue nécessaire par l'augmentation des responsabilités. L'amendement fut adopté comme le premier.

Sur proposition de M. George Hooper, secondé par M. W. Stanway, il fut résolu: que les remerciements de l'assemblée soient adressés au Président, au Vice-Président et aux directeurs pour l'attention qu'ils ont apportée aux intérêts de la Banque.

Le Président, M. R.-B. Angus, en acceptant ce vote, dit: Au nom des Directeurs et des Officiers, je désire vous remercier de votre confiance en nous et je puis vous assurer qu'il nous est agréable de servir une banque qui est si respectée, tant à l'étranger qu'au pays. (Applaudissements.)

M. W.-H. Evans fit quelques commentaires au sujet de l'administration et exprima l'appréciation des actionnaires sur le récent bonus et sur la promesse de boni futurs durant les périodes de prospérité.

Sur motion de D. Morrice, appuyé par M. C.-R. Hosmer, l'assemblée vota des remerciements au gerant-général, aux surintendants, aux gerants et autres officiers de la Banque pour les services rendus durant l'année. M. Morrice, dans ses remarques, dit que la prospérité d'une institution semblable à la Banque de Montréal est due en grande partie à l'habileté, au bon jugement et à la loyauté de ses officiers.

M. H.-V. Meredith remercia l'assemblée au nom du personnel et M. Morrice de ses bonnes paroles. S'il y a des remerciements à présenter pour les résultats de l'année, ce sont les simples employés qui les méritent par leur énergie infatigable, leur loyauté et leur dévouement dont ils ont fait preuve pour les intérêts des actionnaires.

Durant le vote donné pour l'élection des officiers, Sir Thomas Shaughnessy, parlant sur la décision prise de nommer deux nouveaux directeurs et un autre en remplacement de feu Sir Edward Clouston, déclare que le bureau a décidé d'inaugurer la politique d'introduire des jeunes dans le bureau.

MM. C.-B. Gordon, Huntly-Q. Drummond et Forbes Angus représentent d'importants intérêts commerciaux et financiers et mais il désire faire remarquer surtout que malgré l'opposition sérieuse du président, le bureau a tenu à nommer M. Forbes Angus, parce que les directeurs sont convaincus que les actionnaires seront heureux de voir deux membres de cette famille dans le bureau et que ce nom continuera d'apparaître dans les affaires de la Banque. (Applaudissements.)

Election des Directeurs.

Le Président donne lecture du résultat du scrutin pour l'élection des directeurs, comme suit: MM. R.-B. Angus, A. Baumgarten, E.-B. Greenshields, C.-R. Hosmer, Sir William Macdonald, Hon. Robert Mackay, H.-V. Meredith, D. Morrice, James Ross, Sir Thomas Shaughnessy, le Très Hon. Lord Strathcona et Mount Royal, D.-Forbes Angus, Huntly-R. Drummond, C.-B. Gordon.

L'assemblée est déclarée close.

Election des Officiers.

A une assemblée subséquente des directeurs, ont été élus les officiers suivants: président honoraire, le Très Hon. Lord Strathcona et Mount Royal; président, M. R.-B. Angus; vice-président, M. H.-V. Meredith.